

RAPPORT N° 11 MISSION : AMENAGEMENT, DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE POLITIQUE : ENVIRONNEMENT NOUVELLE STRATÉGIE GREEN DEAL HORIZON 2026

Intervention Jean-Raymond VINCIGUERRA

Ce que j'ai dit n'est pas simple parce que le sujet ne l'est pas et ne peut pas être traversé au pas de charge, je me garderai donc bien de me livrer à une charge et je vais essayer de nuancer le propos.

Tout d'abord ce rapport se fonde sur celui adopté en décembre 2019 qui a créé la Mission Green Deal, j'en cite un paragraphe :

"Considérant que les enjeux écologiques sont désormais incontournables, il s'agit, au travers du GREEN Deal, de créer une synergie entre les élus, les acteurs locaux, les experts et les citoyens pour intégrer une démarche éco-responsable dans chacune des actions et de mettre en œuvre ou de soutenir de nombreuses initiatives favorisant une consommation énergétique, une agriculture et des mobilités respectueuses de l'environnement." (in CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 13 DÉCEMBRE 2019 – RAPPORT N° 4 MISSION : AMENAGEMENT, DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE POLITIQUE : PLAN ENVIRONNEMENTAL GREEN DEAL)

Il s'agit donc bien d'associer les élus à cette démarche, or je n'ai entendu parler de cette mission que le 13 décembre 2019 et aujourd'hui où on nous livre les conclusions de cette mission pour les 6 années à venir.

Que l'association des élus se borne à leur faire accepter des programmes élaborés sans eux m'interroge ; je n'ai pas été élu pour voter mécaniquement des programmes élaborés je ne sais ou, j'ai toujours essayé de faire des propositions et de bâtir des consensus autour d'idées que je porte et de faire des propositions.

Je pense que dans le cadre du Smart Deal, second pilier de la politique de notre président départemental, des échanges par internet étaient tout à fait envisageables même en période de confinement.

D'autre part, le contenu de ce rapport, m'a dérouté dans la mesure où il s'agit d'un catalogue de propositions dont certaines sont parfaitement louables en termes de transition écologique et d'autres en sont une contradiction évidente, car elle procèdent d'une démarche qui consiste à constater un déséquilibre environnemental d'origine humaine et y apporter des palliatifs, sans réfléchir à leur aspect industriel productiviste et générateur de nouvelles contradictions environnementales qui vont à l'inverse de la transition écologique.

Je prends deux exemples :

- ✓ Le recours aux panneaux photovoltaïques

- ✓ La méthanisation des boues des stations d'épuration

Pour le photovoltaïque, il est désormais parfaitement clair que l'électricité produite par ce biais engendre une émission de CO2 parfaitement comparable à celle d'une centrale thermique.

Je parle en termes de bilan global, car c'est bien en ces termes qu'il faut réfléchir puisque la production de CO2 a un impact planétaire et que c'est bien de la planète que l'on parle en termes de transition écologique ou énergétique.

Penser qu'une pollution réduite localement est louable quand on cantonne les émissions de CO2 et la pollution dans des pays tiers, dans leurs mines et leurs entreprises, est malhonnête intellectuellement, surtout lorsque l'on sait que ces mines ou ces usines en Chine, au Chili, en Bolivie, en Argentine ou au Congo, ne prennent aucune précaution pour produire à bas coût des métaux lourds et provoquent pollution des terres agricoles, misère sociale et maladies.

Il faut sortir de cette hypocrisie puisque l'on sait que l'effet est planétaire et que nous ne sommes pas à l'abri de pratiques dangereuses ailleurs, la réponse est de ne pas ouvrir de marché à ces productions.

La méthanisation des boues de station d'épuration, là le sujet est tout autre :

D'abord, on opte pour une solution industrielle (le compostage anaérobie) dont le principe appartient à la technologie du feu, donc des émissions de CO2, avec des torchères qui éliminent les gaz parasites et surtout une impasse sur la destination des résidus de méthanisation, car on ne peut pas parler de compost à vocation agricole pour des boues que la chaleur du compostage ne peut pas totalement hygiéniser et qui ne peuvent donc n'être que des couvertures de décharges d'OM ; or nous n'avons pas de site de stockage de déchets dits ultimes ; la moindre des choses si l'on envisage de la méthanisation (anaérobie ou aérobie) des boues, il faut avoir « sous la main » (c'est-à-dire dans le département) une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux ; un tel projet devrait figurer dans un Green Deal digne de ce nom et on ne va, tout de même, pas arguer que c'est du domaine des EPCI, oui c'est leur compétence, mais il suffit d'une ou deux ISDND pour le département et rejeter leur mise en œuvre sur les EPCI c'est ouvrir un concours de lancer de patates chaudes.

Ca ne doit pas être une diablerie que de lancer un programme de communication, en accord avec les EPCI pour désamorcer les craintes mensongères qui ont eu cours ici et là, expliquer ce qu'il en est vraiment des nuisances qui n'ont rien à voir avec le cas des décharges que nous avons connues pas loin d'ici et expliquer l'enjeu pour le département et, au passage ne faudra pas en externaliser l'élaboration au prestataire monopoliste de notre département, évitons en même temps de tomber dans le conflit d'intérêts.

La transition est là toute trouvée avec mon **troisième sujet d'interrogation : la création d'une SEM** pour mettre en œuvre tous ces projets et sans doute d'autres, la question est simple : qui va détenir la décision ? Si cela fonctionne comme la mission Green Deal il y a tout lieu de s'interroger sur la participation et le rôle des élus.

Je n'en dirai pas plus ayant déjà beaucoup dit, mais cette externalisation de la décision m'inquiète.

Enfin une conclusion, ouverte comme pour une bonne dissertation de philo.

La transition écologique ou énergétique, comme on le voudra, c'est avant tout de la sobriété, du renoncement à l'individualisme, des propositions de déplacements alternatifs et collectifs, de l'isolation des bâtiments, tout cela on le trouve aussi dans ce rapport et c'est bien.

C'est aussi du chauffage par transfert passif de chaleur (géothermie, panneaux solaires par effet de serre), et ça je ne l'ai pas trouvé dans ce rapport, c'est une piste à ouvrir.

Bref il y a du bon et du contestable, j'ai essayé de faire un tri. Peut-être y aura-t-il des réactions positives

En l'état, cela ne veut pas dire que je vais voter contre ou pour ou courageusement m'abstenir, ça ne sert à rien, j'ai dit un peu de ce que je pense (c'est ma mission).

Mais je ne peux pas participer à un vote sur un programme pluriannuel pour lequel il était convenu que son élaboration associerait les élus alors que, finalement ils ne l'ont pas été, ça heurte ma conception de l'action politique.